

Chers collègues et chers lecteurs,

Vous recevrez ce courriel en début d'année et j'ai le grand plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux, pour vous, vos familles et tous vos concitoyens.

J'ai l'honneur d'avoir été sollicité lors de la dernière Assemblée Générale de l'ANEL où nous étions réunis aux SABLES d'OLONNE, chez Louis GUEDON, député-maire de la ville, pour prolonger de quelques mois encore mon mandat de président de l'ANEL. Mes collègues élus ont estimé que cela nous permettra de passer sereinement la période électorale, souvent agitée car elle fait ressurgir des divergences peu présentes habituellement car la mer et le littoral nous rassemblent au-delà de tout engagement politicien.

Je serais aussi très heureux de vous accueillir pour les prochaines Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL à PERROS-GUIREC, les membres du Conseil d'administration ayant trouvé ce site judicieux pour les tenir en 2012 ! Le thème sera défini prochainement mais d'ores et déjà, merci de retenir les dates des mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 Octobre 2012 dans vos agendas.

J'espère que le Conseil National de la Mer et des Littoraux sera enfin installé et que les conseils maritimes de façades et conseils maritimes ultramarins auront commencé à réfléchir sur la stratégie maritime de la France. Les élus du littoral se sont battus pour obtenir une voix correspondant à leurs responsabilités pour défendre l'avenir de leurs administrés, résidents, professionnels et touristes qui viennent partager des moments de vie sur les littoraux français.

Les élus réunis lors des Journées d'Etudes aux SABLES d'OLONNE ont tenu à souligner leur profond attachement au monde de la pêche qui représente pour beaucoup de communes littorales un patrimoine maritime identitaire important.

Nous nous efforcerons de poursuivre ensemble les réflexions en faveur du développement durable de nos collectivités pour la préservation de la biodiversité, notre capital, pour favoriser les énergies renouvelables, en mer notamment, et pour le développement économique harmonieux de nos collectivités.

La résolution adoptée par les élus du Conseil d'administration à la suite de nos Journées Nationales reprend les sujets qui nous tiennent à cœur et je vous invite à la lire sur le site de l'ANEL, www.anel.asso.fr

Je vous renouvelle tous mes souhaits pour cette année 2012.

Bien cordialement.

YVON BONNOT, ancien député, maire de PERROS-GUIREC, président de l'ANEL

VIE de l'ANEL

Atelier commun ANEL/AMF, au Congrès des Maires de France, Mercredi 23 novembre: sur le thème « Le Scot : outil privilégié de l'aménagement des espaces littoraux ? » auquel participait le président Yvon BONNOT.

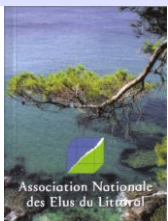
Après le Congrès des Maires, Yvon BONNOT a été, de nouveau, désigné « membre associé » du Bureau de l'AMF.

7èmes Assises de l'économie maritime et du littoral à DUNKERQUE, les 29 et 30 novembre 2011 Des élus de l'ANEL y participaient, notamment Philippe BOENNEC, député maire de PORNIC et Frédéric CUVILLIER, député maire de BOULOGNE sur MER qui est intervenu dans l'Atelier sur l'avenir de la pêche. Christine LAIR, Déléguée générale et Charlene MONNIER, chargée de mission, étaient également présentes à ces deux journées qui connaissent toujours une forte affluence et permettent de faire le point sur l'actualité économique du monde maritime.

Le CA de l'ANEL s'est réuni le mercredi 7 Décembre 2011 à l'Assemblée Nationale.

A l'ordre du jour : Le bilan des Journées Nationales d'Etudes de l'Association qui ont réuni près de 300 élus aux SABLES d'OLONNE, dont une trentaine d'élus d'Outre-mer.

Les membres du CA ont également été sollicités sur le projet de résolution à adresser aux ministres concernés.



Yvon BONNOT a fait part à ses collègues du **courrier envoyé à la ministre de l'Ecologie pour demander l'installation rapide du Conseil National de la Mer et des Littoraux (CNML) et la prise en charge des frais des élus des DOM qui doivent siéger dans cette instance, comme cela avait été décidé en Assemblée générale.**

Puis, il a informé les administrateurs des **courriers reçus des préfectures maritimes pour que l'ANEL désigne des élus dans les conseils maritimes de façades en cours d'installation** et fait connaître les élus proposés par l'ANEL pour siéger au sein de ces instances.

Un point a été fait sur le projet de décret sur l'efficacité et la sûreté des digues, dans sa deuxième version du 26 octobre 2011 (1^{ère} version du 23 mai 2011) suite à la consultation engagée par le Ministère de l'Ecologie, sur celui-ci.

Certaines remarques exprimées par l'ANEL ont été retenues mais il convient de poursuivre attentivement cet examen et les élus ont été sollicités pour contribuer à formuler de nouvelles observations.

Louis GUEDON, député-maire des SABLES d'OLONNE et président du groupe d'études sur la mer, la pêche et la souveraineté maritime de l'Assemblée Nationale, a poursuivi le débat sur le dossier « pêche », comme il l'avait fait avec passion lors des Journées d'Etudes. Il estime qu'une position de l'ANEL est importante pour soutenir ce secteur qu'il estime mis à mal par la Communauté européenne. Les administrateurs présents, élus de ports de pêche importants ont confirmé cette démarche : Patrick NAYL, maire de Saint GILLES CROIX de VIE, Frédéric CUVILLIER, député-maire de BOULOGNE-sur-MER, Claude RENOULT adjoint au maire de SAINT MALO, Marcel LE MOAL, 1er adjoint au maire de CANCALE. *La résolution adressée aux ministres a tenu compte de cette demande.*



Yvon BONNOT a ensuite invité les élus à participer aux 1ères Assises Nationales des Risques Naturels à BORDEAUX, les jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2012. L'ANEL et le GIP littoral Aquitain, ont été sollicités pour piloter un atelier sur la gestion des risques littoraux qui se tiendra dans le cadre de ces Assises, organisées par le Ministère de l'Ecologie et la DREAL Aquitaine au Palais des Congrès de BORDEAUX LAC.

Puis il a annoncé **la présentation, au cours du Salon Nautique de PARIS, par les membres du CODCAP, dont l'ANEL, du nouveau guide « Stratégies de développement des cales et rampes de mise à l'eau, gestion, entretien, valorisation et création »,** qui sera disponible dans le courant du 1er trimestre 2012.

L'ANEL était représentée au colloque "Biodiversité et développement : enjeu crucial pour nos Outre-mer" les 5 et 6 décembre, organisé par France Nature Environnement, au Palais d'Iena, siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE). **Jérôme BIGNON y intervenait** au titre de président du Conservatoire du Littoral et président des Aires Marines Protégées. De nombreux intervenants des DOM ont pu échanger sur leurs différentes expériences innovantes pour sensibiliser les populations à la biodiversité.

ACTUALITES DU LITTORAL

ENVIRONNEMENT et LITTORAL

Plan d'Action pour le Milieu Marin : une circulaire précise les modalités de mise en œuvre du décret

La circulaire décrit le contenu des tâches et le calendrier de réalisation pour l'élaboration de **l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines** et de **l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux**, la définition des objectifs environnementaux et la définition du bon état écologique, **à notifier à la Commission européenne en juillet 2012.** La circulaire détaille le rôle des préfets coordonnateurs, les missions, les compositions et le fonctionnement des collèges chargés de l'élaboration des éléments du PAMM ainsi que des secrétariats techniques qui y sont associés, les modalités de conduite des phases d'association et de consultation du public.

Circulaire du 17 octobre 2011 relative à la mise en œuvre du décret no 2011-492 relatif au plan d'action pour le milieu marin, publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Ecologie du 10 novembre 2011

La France va demander un permis d'exploration des grands fonds en Atlantique

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, a annoncé que la France allait déposer une demande de permis d'exploration dans l'Atlantique auprès de l'Autorité des Grands Fonds Marins, pour ne pas rester en retrait du développement potentiel de nouveaux gisements de matières premières. Si le permis d'exploration est accordé à la France en Atlantique, la campagne sera menée par les moyens de l'IFREMER.

Meretmarine.com, 6 décembre 2011

Bilan des objectifs de la politique maritime française

A l'occasion de la clôture des 7èmes Assises de l'Economie maritime et du littoral à DUNKERQUE, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a dressé un bilan des principaux objectifs de la politique maritime française fixés il y a un an, autour de 4 axes : le développement économique, la connaissance, la protection et la gouvernance. La ministre a insisté sur le développement des énergies marines et a annoncé la mise en place du Conseil National de la Mer et des Littoraux pour le début de l'année 2012. www.developpement-durable.gouv.fr, 1er décembre 2011

La Commission Mixte Inondation labellise 6 nouveaux Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

L'ensemble de ces PAPI représente un montant total de **98,5 millions d'euros** avec une participation de **l'Etat de près de 44 millions d'euros**: PAPI de la basse vallée du Var ; PAPI de la ville d'AJACCIO ; PAPI de la Dordogne lotoise ; PAPI de la baie d'Yves et de CHATELAILLON-PLAGE ; PAPI de l'AUDOMAROIS ; programmes d'intention sur le Lay aval et la Garonne en Gironde.

Depuis sa création, la Commission Mixte Inondation (CMI) a labellisé 12 PAPI et 2 projets « plan submersions rapides », pour un montant total de près de 193 millions d'euros, dont une participation de l'Etat de plus de 75 millions d'euros.

www.developpement-durable.gouv.fr, mercredi 14 décembre 2011

La loi sur le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse est parue

Ce texte trouve son origine dans les difficultés rencontrées pour faire adopter le projet de plan arrêté en juillet 2008 par le conseil exécutif de la collectivité territoriale de Corse, ayant conduit à son retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée de Corse, en juin 2009. Le texte adopté a pour objectif de rendre la procédure d'élaboration plus efficiente, en prévoyant pour l'élaboration du plan un débat préalable d'orientation, des délais de consultation limités et une procédure de révision assouplie. Il intègre les prescriptions du Grenelle de l'environnement et précise la façon dont le plan s'inscrit dans la hiérarchie des normes en matière d'urbanisme.

Loi n° 2011-1749 du 5 décembre 2011 relative au plan d'aménagement et de développement durable de Corse (Padduc), Journal officiel du 6 décembre 2011 Maireinfo.com, 6 décembre 2011 ; Envirolex.com, 7 décembre 2011



Secrétariat Général de la Mer : Jean-François TALLEC quitte ses fonctions

Après trois années à la tête du Service interministériel, le préfet Jean-François TALLEC, Secrétaire général de la mer, a quitté ses fonctions le 25 décembre 2011. L'ANEL lui a adressé ses remerciements pour son soutien lors des débats de la loi Grenelle pour défendre la place des élus dans le CNML.

[Le marin](#), vendredi 11 novembre 2011, p.6

Nomination d'un nouveau préfet maritime de l'Atlantique

Le vice-amiral Jean-Pierre LABONNE a été nommé préfet maritime de l'Atlantique et promu vice-amiral d'escadre lors du conseil des ministres du 23 novembre dernier. Il a succédé le 21 décembre 2011, au vice-amiral d'escadre Anne-François DE SAINT-SALVY, présent aux Journées de l'ANEL aux Sables d'Olonne.

www.meretmarine.com, lundi 28 novembre 2011

École Nationale Supérieure Maritime : le débat sur l'implantation des écoles est relancé

La ministre de l'Ecologie a déclaré qu'elle était ouverte à toutes propositions sur le choix de la localisation de la future ENSM entre les 4 sites actuels : LE HAVRE, MARSEILLE, NANTES-SAINT NAZAIRE ET SAINT-MALO. Eudes RIBIER et Henri POISSON respectivement président et directeur de l'ENSM ont informé le personnel et les élèves des écoles de cette déclaration, une étude interne visant à définir les meilleures modalités de fonctionnement va être lancée.

[Mer et Marine](#) du 15 décembre 2011



Tempête Joachim: un cargo s'échoue à ERDEVEN, dans le Morbihan, le 16 décembre 2011

Un cargo, le TK BREMEN, battant pavillon maltais, s'est échoué sur la plage de KERMINIHY, à ERDEVEN dans le Morbihan. Selon un communiqué du ministère de l'écologie, une fuite d'hydrocarbures a été constatée sur l'une des cuves, formant une nappe d'1 km sur 5 m en direction des côtes. Des barrages flottants ont été déployés pour empêcher la pollution d'entrer dans la ria d'Etel et une opération de pompage doit vider le navire de ses 180 tonnes de fuel et 40 tonnes de gazole. Sur les 40 ostréiculteurs de la zone, cinq ont été frappés d'interdiction de commercialisation de leurs produits et ces interdictions pourraient être étendues au regard des analyses de l'IFREMER.

Les opérations de démantèlement du navire sont prévues pour les premiers mois de 2012. www.francesoir.fr, 19 décembre 2011

Bretagne : de nouveaux professionnels s'engagent dans la charte des espaces côtiers bretons

En signant cette charte, la **station biologique de Roscoff** et la **chambre syndicale des algues et végétaux marins** affirment leur volonté de contribuer à une gestion durable du littoral breton. La Bretagne est la première région française à s'être engagée dans la gestion intégrée de la zone côtière à travers « la charte des espaces côtiers bretons ». Depuis, plus de 120 professionnels de la mer et du tourisme, associations et scientifiques se sont impliqués dans cette démarche.

www.bretagne.fr



Eau potable : délégation de service public pour HYERES et l'île de PORQUEROLLES

La Lyonnaise des Eaux a obtenu la gestion du service d'eau potable dans le cadre d'un contrat qui concerne plus de 60.000 habitants pour un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros sur 12 ans. HYERES a choisi un système de "tarification saisonnière et progressive", pour tenir compte de la forte variation de la population entre l'hiver et l'été, et un dispositif innovant de réalimentation de la nappe du Gapeau en eau douce va être installé afin de limiter

l'infiltration d'eau de mer. Pour l'île de PORQUEROLLES, la Lyonnaise des Eaux a proposé la construction d'une usine de dessalement d'eau de mer par osmose inverse qui réalimentera toute l'année la nappe d'eau potable, et qui sera mise en route en 2016.

Environnement magazine, novembre 2011, n°1702, p.10

La moitié des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse en mauvais état écologique

Seuls 51% des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et Corse affichent un bon état écologique. Un taux encore loin des 66% fixés à l'horizon 2015 par le Grenelle de l'environnement, **malgré de nettes améliorations dans le traitement des eaux usées**. Les principaux facteurs de dégradation sont la pollution par les pesticides et les altérations physiques des rivières, mais le plus alarmant est la présence dans 60% des rivières et 40% des cours d'eau de 6 pesticides interdits depuis 2003, ce qui témoigne de la persistance d'un usage illicite de ces produits.

« L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, Situation 2010 », Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse www.eaurmc.fr, 6 décembre 2011

Nitrates: la France de nouveau épinglée par Bruxelles

La Commission européenne a annoncé qu'elle allait envoyer un avis motivé à la France et à la Grèce, pour qu'elles prennent des mesures plus drastiques contre la pollution de l'eau par les nitrates, suite à l'insuffisance de l'identification des zones les plus vulnérables face à la pollution par les nitrates. La France disposera alors d'un délai de deux mois pour se conformer au texte.

Le journal de l'environnement, vendredi 28 octobre 2011

Energies renouvelables : la Caisse des Dépôts mobilise plus de 135 millions d'euros en 2011-2013

C'est l'une des principales mesures de la **nouvelle convention de partenariat signée par le ministère de l'Ecologie et la Caisse des Dépôts, concernant le soutien de l'établissement public à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables**. La Caisse des Dépôts entend également investir dans des projets 100% thermiques (à partir de biomasse et de géothermie) ou sur les premières réalisations de certaines technologies émergentes (énergies marines et éolien en mer).

Localtis.info, vendredi 18 novembre 2011



Eolien en mer : AREVA choisit LE HAVRE

Candidat à l'appel d'offres lancé par l'Etat sur l'éolien offshore, le groupe industriel français a conclu un partenariat avec la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH) et la région Haute Normandie, pour implanter **une unité d'assemblage de nacelles et une usine de fabrication de pales d'éoliennes, sur un site de 60 ha**, ce qui induit la création d'un important bassin d'emplois.

Océanes LE HAVRE, Novembre 2011, n°151, p.30

Ma Région, Journal d'information de la Région Haute Normandie, n°102, novembre 2011, p.7

Gestion du trait de côte : étude sur l'évolution du littoral aquitain

Le GIP littoral Aquitain a confié au BRGM et à l'ONF une étude du phénomène d'érosion côtière aux horizons 2020 et 2040, avec pour objectif de poser les bases d'une stratégie régionale de gestion du trait de côte. Le rapport présente une cartographie de l'aléa érosion de la côte aquitaine (hors estuaire de la Gironde et Bassin d'Arcachon) et selon les échelles régionales et locales pour les trois sites de LACANAU, CONTIS et CIBOURE.

Le Monde, Mercredi 9 novembre 2011, p.6

<http://littoral.aquitaine.fr/Dossier-Erosion-du-littoral.html>

Rapport « Caractérisation de l'aléa érosion (2020-2040) de la Côte Aquitaine dans le cadre de l'étude stratégique de gestion du trait de côte / Observatoire de la Côte Aquitaine »

LITTORAL AQUITAIN

Deux nouveaux sites Natura 2000 en France contribuent à l'extension du réseau européen

La Commission européenne a annoncé le 21 novembre l'extension du réseau de zones protégées Natura 2000. 166 sites représentant près de 18.800 km² ont été ajoutés dont 17.000 km² de zones marines. **En France, deux sites marins, dans la Manche, ont rejoint le réseau Natura 2000** : le "Banc des Flandres" (1.129 km²) choisi pour ses fonds sableux et les "Ridens et dunes hydrauliques du détroit du Pas-de-Calais" (682 km²) pour ses dunes sous-marines.

Localtis.info, mardi 22 novembre 2011

Biodiversité : renforcement des populations d'hippocampes de l'étang de Thau

Inscrits sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature comme **espèces menacées, l'hippocampe est un indicateur significatif de la qualité du milieu dans lequel il vit**. Grâce à un travail commun entre le Groupe d'étude de l'hippocampe (GEH) et l'Institut océanographique Paul Ricard sur le suivi de l'hippocampe et de son milieu de vie dans le but de le préserver, cent juvéniles élevés dans l'écluserie de l'Institut océanographique Paul Ricard ont été relâchés dans l'étang de Thau.

Communiqué de presse Groupe d'étude de l'hippocampe (GEH) et Institut océanographique Paul Ricard, 17 novembre 2011



Bioressources : culture et valorisation de microalgues au Salin de GRUISSAN

Le projet Salinalgue labellisé par les pôles Trimatec, Mer PACA, Derbi et Capénergies a pour objectif de **structurer une activité durable et pérenne de culture et de valorisation de microalgues en milieux ouverts au Salin de Gruissan, et qui pourraient être utilisées comme biocarburant de 2ème génération**. Ce projet retenu dans le cadre du 9^{ème} appel à projets du Fonds Unique Interministériel (FUI) associe 13 partenaires privés et publics et dispose d'un budget de 7,45 M€, abondé à hauteur de 3,9 M€ par le FUI.

Les Energies de la mer, 3B Conseils, mardi 15 novembre 2011 ; <http://competitivite.gouv.fr>

L'aquaculture couvrira plus de la moitié de la consommation mondiale d'ici à 2012

Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), **la production mondiale de poissons de l'aquaculture a augmenté de plus de 60% entre 2000 et 2008**, passant de 32,4 millions de tonnes à 52,5 millions, avec des différences marquées dans les niveaux de production et la composition des espèces et des systèmes agricoles au sein et entre les régions, ainsi que d'un pays à l'autre. Les systèmes d'élevage, la sécurité alimentaire, la traçabilité, la certification et l'étiquetage écologique prennent une importance croissante et sont considérées comme prioritaires par de nombreux gouvernements.

« *World Aquaculture 2010* », *Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, 2011*. www.un.org;

Le CEMAGREF devient IRSTEA

Trente ans après sa création en 1981, le Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) affirme son positionnement au cœur de la recherche environnementale en France sur les questions de l'eau, de la gestion des risques environnementaux, des technologies vertes et de l'aménagement durable du territoire. A l'occasion du Forum organisé pour son trentième anniversaire et afin de mieux affirmer ses missions, le Cemagref adopte une nouvelle identité et devient Irstea, **Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture**.

www.irstea.fr/le-cemagref-devient-irstea, 29 novembre 2011



Nouvel appel à projets LITEAU

Conduit depuis 1998 par le ministère de l'Ecologie, devenu MEDDTL, **LITEAU est un programme incitatif de recherche qui soutient des recherches finalisées en appui aux politiques publiques pour le développement durable de la mer et des littoraux**.

L'appel à propositions de recherche 2011 s'articule autour de trois grandes questions :

- Quelle articulation entre la trame verte et bleue et une trame bleu-marine ?
- Quelles avancées dans la gouvernance littorale et maritime française ?
- Stratégie et prospective, protéger et aménager le littoral et l'interface maritime de demain.

Date limite de dépôt des dossiers : le 31 janvier 2012

www.liteau.net

Appel à projets PAPI

Les **Programmes d'Actions de Prévention des Inondations**, contrats entre un maître d'ouvrage, l'Etat, les collectivités locales visent à déployer sur un bassin de risques une politique cohérente, qui prend en compte tous les aspects de la prévention : maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques, réduction de la vulnérabilité du bâti existant, travaux hydrauliques (zones d'expansion des crues...), protections, alertes, information préventive. Cette nouvelle génération de PAPI intègre désormais explicitement le risque de submersion marine.

www.developpement-durable.gouv.fr

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Projet de Parc national de zone humide

Cet AMI s'adresse à toute collectivité ou groupement de collectivités désireux de porter un projet ambitieux de préservation de la biodiversité et de développement durable. Le territoire candidat bénéficiera du label de Parc national de zone humide, de la création d'un établissement public national avec une équipe et un budget de l'Etat dédié.

Le dossier de réponse est à adresser au préfet de région concerné, qui le transmettra au Ministre en charge de l'Ecologie accompagné de son propre avis.

Date limite de réception des candidatures : 1er novembre 2012

www.developpement-durable.gouv.fr

OUTRE MER

Réforme des ports d'Outre-mer : adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale

Le projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer, qui bénéficie d'une procédure accélérée, engagée par le gouvernement le 8 décembre, a été adopté, le 15 décembre 2011, par l'Assemblée nationale. Il s'agit de transformer les quatre ports relevant des DOM : Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion en grands ports maritimes (G.P.M.) dans la continuité de la loi du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire.

Projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'Etat et diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports, déposé le 16 décembre 2011 au Sénat



Le label "Ville d'art et d'histoire" attribué à SAINT-DENIS et SAINT-PAUL de l'Île de La REUNION

Sur proposition du Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire, le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand a annoncé l'attribution de ce label à quatorze nouveaux territoires, dont SAINT-DENIS et SAINT-PAUL de La Réunion. L'attribution de la distinction à ces deux villes s'inscrit dans le cadre du plan Outre-mer porté par le ministère de la Culture et de la Communication pour l'année 2011. Doté d'une bonne visibilité et favorable au développement de l'attractivité touristique, ce label est conditionné par le respect d'un certain nombre d'engagements, matérialisés dans une convention signée avec l'Etat.

www.culturecommunication.gouv.fr, 29 novembre 2011

Inauguration de l'Eco-projet "La maison de l'environnement à SAINTE ROSE" en GUADELOUPE

Conçue suivant la démarche HQE®, la maison de l'environnement est en ossature bois, habillée d'un bardage bois et d'une toiture en acier galvanisé, support des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques. Les aménagements paysagers, écrans végétaux, roselière et zone humide sont des espèces rustiques locales, en accord avec les cultures environnantes. Le projet comprend un rez-de-chaussée privé pour l'administration et un niveau accessible au public avec une salle pédagogique et une vaste terrasse couverte, ouverte sur le grand paysage.

Communiqué de presse, Maison de l'environnement à Sainte Rose (971), Octobre 2011

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

Une nouvelle autoroute de la mer en Méditerranée ?

Les trois présidents des ports de SETE, MELILLA, enclave espagnole au Maroc, et CARTHAGENE, ont signé un accord pour mettre prochainement en place cette nouvelle route maritime qui permettrait une plus grande fluidité des échanges de marchandises et de passagers en proposant l'embarquement d'ensembles routiers et de véhicules particuliers. Les trois ports partenaires présenteront communément ce projet devant l'Union Européenne avec l'objectif d'être retenus au titre du programme Marco Polo II qui permettrait à l'opérateur de bénéficier d'aides au démarrage.

Meretmarine.com, 2 décembre 2011

LA ROCHELLE : record de trafic

Avec 867.756 tonnes de marchandises traitées, le Grand Port Maritime de LA ROCHELLE a signé, en octobre, son meilleur mois depuis le début de l'année en matière de tonnages. Les filières ayant permis de réaliser cette performance sont, notamment, les céréales et oléagineux, les tourteaux et les engrais.

Meretmarine.com, mardi 15 juillet 2011

Une délégation de service public pour les ports de CALAIS et de BOULOGNE sur Mer

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, propriétaire des ports de CALAIS et de BOULOGNE sur Mer, vient de lancer une procédure de délégation de service public pour l'exploitation des deux ports, notamment en raison des importants investissements que nécessite le plan Calais 2015, qui prévoit une importante extension de la zone portuaire et la construction et l'achat de nouveaux outillages. Le choix des candidats s'effectuera en mars prochain et le contrat sera attribué en septembre 2013.

Meretmarine.com, 29 novembre 2011

Un plan de développement de 134 millions d'euros pour le port de BREST

Renforcer le trafic commercial en permettant l'accès à des plus gros navires et accueillir de nouvelles activités industrielles (énergies marines et éolien offshore), sont les deux objectifs qu'a fixés la Région BRETAGNE pour le port de BREST. La première tranche de travaux qui doit s'effectuer d'ici 2015 sera consacrée au dragage et à l'aménagement d'un quai de 300 mètres le long du polder actuel, puis à la réalisation de digues d'enclôtures qui permettront le stockage des sédiments issus des campagnes de dragage.

[Les Energies de la mer](http://LesEnergiesdelaMer.com), jeudi 24 novembre 2011

Plaisance : une belle saison estivale 2011 pour les ports costamoricains

Malgré la météo médiocre, les ports de plaisance de SAINT-BRIEUC-LE LEGUE, PONTRIEUX et SAINT-CAST ont enregistré des fréquentations en hausse, avec une progression des nuitées de 20% pour les deux derniers.

[Le marin](http://LeMarin.com), vendredi 11 novembre 2011, p.16

France Station Nautique, année 2011 : une belle vitalité du réseau

Depuis quatre ans, France Station Nautique a mis en place une démarche de qualité, labellisée par des niveaux de prestation de une à quatre étoiles. Cette année, ce sont les Stations Nautiques des DUNES DE FLANDRE et de SAINT-MALO qui obtiennent le plus haut niveau de certification. La vie du réseau est aussi conditionnée par les dynamiques locales et régionales, particulièrement dans le Var qui vient d'accueillir une septième station avec l'adhésion de ROQUEBRUNE SUR ARGENS.

[France Station Nautique](http://FranceStationNautique.com) - Communiqué de presse du 16 décembre 2011

LE HAVRE : ouverture de Port Vauban

265 bateaux préinscrits pour seulement 190 places disponibles pour la première tranche de Port Vauban.





Ce succès s'explique par des droits de ports attractifs (40% moins chers que ceux du port de plaisance, mais qui se justifie par la demi-heure pour rejoindre la mer) et un parking gratuit à proximité du bassin. Les travaux se poursuivront en 2012 avec les constructions de la zone d'hivernage et de l'aire de carénage sur le quai de l'Escault.

Océanes LE HAVRE, Décembre 2011-Janvier 2012, n°152, p.13

Fréquentation en hausse pour le Salon Nautique

Le 51ème Salon Nautique de Paris a accueilli plus de 240.000 visiteurs, soit 8% de mieux que l'édition précédente. *Le marin*, 12 décembre 2011

Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) - Navires du Futur

Cet AMI concerne les bateaux et navires qui ont une fonction commerciale de transport maritime ou fluvial, ou une fonction de travail ou une fonction de loisir (plaisance), ainsi que leurs équipements à bord (hors équipements spécifiques des navires de travail). **Il a pour objectif général de soutenir les innovations permettant la mise au point de navires économes, propres, sûrs et intelligents, en adéquation avec les attentes des utilisateurs opérationnels.**

La date limite de dépôt des dossiers est le 11 janvier 2012.

www2.ademe.fr

PECHE

Résultats du sondage IPSOS sur l'image des pêches françaises

Selon les résultats de la première phase de l'Observatoire des pêches françaises, 89 % des Français affirment avoir une bonne opinion des pêcheurs français et 72 % du secteur de la pêche. Les Français reconnaissent les efforts réalisés sur les pratiques de pêches et sur l'environnement, et estiment que les pêcheurs sont devenus de véritables acteurs de la préservation des espèces et des espaces marins. Ainsi, plus de 6 Français sur 10 estiment que les pêcheurs sont respectueux des règlements édictés dans le domaine des quotas de pêche (67%) et de la sauvegarde des espèces menacées (62%).

www.comite-peches.fr, 23 novembre 2011

Un nouveau Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

La Commission européenne a présenté le cadre du nouveau FEAMP pour 2014-2020, qui remplacera l'actuel Fonds Européen pour la Pêche (FEP) et pourrait être doté de 6,5 milliards d'euros. L'enveloppe totale sera allouée aux Etats membres en fonction de l'importance du secteur de la pêche dans chaque pays, mais l'UE ne financera plus de programmes de démolitions de navire et allouera ces sommes à "des activités productives du point de vue économique et social".

Localtis.info, vendredi 9 décembre 2011

JURIDIQUE

Le stationnement et le stockage à terre d'un navire est une occupation de domaine public

En l'espèce, un particulier a recherché la responsabilité de la commune, devant une juridiction de l'ordre judiciaire, pour des dommages sur le navire qu'il avait confié pour l'hivernage à terre, à un port géré par cette commune. La Cour de Cassation s'est déclarée incompétente pour connaître d'un litige portant sur le stationnement et le stockage d'un navire, qu'elle considère comme une occupation du domaine public et non comme une prestation de service public.

Civ. 1ère, 26 octobre 2011, *Commune de Fos-sur-Mer*

AJDA, 7 novembre 2011, n°37/2011, p.2099

Loi N° 2011-1749 du 5 décembre 2011 relative au plan d'aménagement et de développement durable de la Corse.

A LIRE

« Le tourisme des années 2020, des clés pour agir »

Destiné principalement aux élus, aux institutions et aux professionnels, l'ouvrage présente 18 axes stratégiques qui visent principalement à lever les freins et les blocages de la croissance de l'économie touristique.

Conseil National du Tourisme, Novembre 2011, *La documentation française*

www.tourisme.gouv.fr

« Le Grenelle de la mer de 2009 à 2011 »

Direction générale des infrastructures des transports et de la mer, 29 novembre 2011, *Mer et littoral*

www.developpement-durable.gouv.fr

Guide pratique « La sécurité des terrains de campings »

Destiné aux acteurs de la sécurité des terrains de camping, aux professionnels de l'hôtellerie de plein air, aux collectivités locales et aux services de l'Etat, ce guide traite de la qualification et de la gestion des risques naturels et technologiques dans les communes d'accueil des campings, des règles d'implantation et d'exploitation des



campings et du dispositif d'alerte et de mise en sécurité. Ce guide s'accompagne de fiches de bonnes pratiques.
Guide pratique « La sécurité des terrains de campings », Septembre 2011
www.tourisme.gouv.fr

AGENDA

JANVIER 2012

Les Mardis de la mer et des Français

"Apports de la mer à une stratégie de Défense nationale" par l'Amiral Édouard GUILLAUD, Chef d'état-major des Armées

Mardi 10 janvier 2012 - 17h30-19h30 - Entrée libre à l'Institut Catholique de **PARIS**



ECORISMO 2012 : forum-salon de l'environnement et du développement durable pour l'hôtellerie, la restauration, le camping, le spa & bien-être et le tourisme

Mercredi 18 et jeudi 19 janvier 2012, Parc des expositions Nantes-La Beaujoire, **NANTES**

13^{èmes} Assises Nationales des Risques Naturels 2012

Pilotage par l'ANEL et le GIP Littoral Aquitain d'un atelier sur la gestion des risques littoraux

Jeudi 19 et vendredi 20 Janvier 2012, au Palais des Congrès de **BORDEAUX LAC**

13^e édition du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisée en partenariat avec le Conseil régional de BRETAGNE et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Mercredi 25 et jeudi 26 Janvier 2012 à RENNES



Marisk : Quatrième forum international sur la prévention des risques maritimes et portuaires,

Jeudi 26 et vendredi 27 janvier 2012 à la Cité des Congrès de **NANTES**

Les entretiens du CERTU : « Métropolisation et nouvelles urbanités »

Mardi 31 janvier et mercredi 1er février 2012, Centre des congrès de **LYON**

Les Mardis de la mer et des Français

« Mer, Sciences et esprit d'aventure » par Jean-Louis ETIENNE, explorateur

Mardi 31 janvier 2012- 17h30-19h30 - Entrée libre à l'Institut Catholique de **PARIS**



FEVRIER 2012

Journée mondiale des zones humides

"Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique"

Jeudi 2 février 2012

Communes touristiques et stations classées : des identités à construire et à dynamiser

Mercredi 8 Février 2012, Société nationale d'Horticulture, 84 rue de Grenelle; 75007 PARIS

Les Mardis de la mer et des Français

« Mer et Enseignement »

par Jean-Michel BLANQUER, Directeur général de l'enseignement scolaire, et Henri LEGOHEREL, de l'Académie de Marine, ancien Recteur d'Académie

Mardi 14 février 2012- 17h30-19h30 - Entrée libre à l'Institut Catholique de **PARIS**

Séminaire technique sur les "SCOT littoraux et le Grenelle de la Mer et la prise en compte des risques littoraux, organisé la DGALN

Mardi 14 février 2012, La Défense, **PARIS**

Journée de partage d'expériences entre élus sur le SCOT à volet maritime, organisée par l'ANEL avec le concours des experts de LittOcéan, suite aux travaux des Journées d'Etudes des SABLES d'OLONNE

Jeudi 16 février 2012, à PARIS